

4. ENCOURAGER UN USAGE (PLUS) RATIONNEL DE LA VOITURE

Action 4.3.a Compléter et développer le site internet communal sur les solutions de mobilité

<p><u>Description de l'action</u></p> <p>Compléter et développer le site internet communal sur les solutions de mobilité offertes à la population</p>	<p><u>Action(s) liée(s)</u></p> <p>Une bonne partie des autres actions développées dans le cadre du PCM</p>
<p><u>Objectif(s) poursuivi(s)</u></p> <p>Informar la population sur les moyens de déplacements existants en vue d'un usage (plus) rationnel de la voiture</p>	<p><u>Acteur(s) concerné(s)</u></p> <p>Commune de Villers-la-Ville</p>
<p><u>Lieu(x) concerné(s)</u></p> <p>-</p>	<p><u>Budget (estimation)</u></p> <p>€ (≤ 2.500 €)</p>
<p><u>Degré de priorité</u></p> <p>Priorité 2</p>	<p><u>Source(s) et modalité(s) de financement</u></p> <p>- Fonds propres Commune</p>
<p><u>Période de mise en œuvre</u></p> <p>Action à très court terme (< 3 ans) et à poursuivre</p>	

4. ENCOURAGER UN USAGE (PLUS) RATIONNEL DE LA VOITURE

Action 4.3.a Compléter et développer le site internet communal sur les solutions de mobilité

Description concrète de l'action

Reprendre les informations relatives à l'ensemble des solutions de mobilité offertes

Le volet mobilité du site internet communal, déjà largement fourni, sera complété en vue de reprendre l'ensemble des solutions de mobilité offertes à la population, notamment :

- Les services de partage de véhicules entre particuliers (Cozycar, Getaround, etc.) ;
- Les services de covoiturage (ComOn et VaPourLaPlanete-covoiturage) ;
- Le service de transport scolaire organisé par la Région wallonne ;
- Les services spécifiquement offerts aux personnes à mobilité réduite (service du TEC, CAP BW, etc.).

Compléter les informations relatives à certains onglets

Certains onglets pourraient se voir développer en vue d'apporter davantage d'informations à la population, en particulier ceux relatifs aux transports publics. Ceux-ci pourraient reprendre le détail des lignes de bus et trains desservant le territoire communal.

Mettre continuellement à jour les informations

Le volet mobilité sera continuellement mis à jour au gré de l'évolution de l'offre de mobilité, et notamment des actions qui auront été prises par ailleurs (cartographie du réseau cyclable, piéton, etc.).

